



Commune de Vaux-sur-Morges
Nature et diversité

PREAVIS N° 06/ 2020 DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

DEMANDE DE CREDIT D'ETUDE RELATIF A L'ADAPTATION ET A LA REFECTION DU RESEAU ROUTIER COMMUNAL

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le réseau des routes communales s'étend sur environ 8'000m, représentant une valeur patrimoniale à neuf de ~Fr. 2'900'000.-. Il est essentiellement composé de dessertes agricoles avec des revêtements en bitume 92% ~7'350m, gravelés 6% ~500m et en béton 2% ~150m. Le réseau des collecteurs d'assainissement lié s'étend sur environ 2'000m et dispose de ~40 grilles - gueulards d'écoulement des eaux, représentant une valeur à neuf de ~Fr. 1'100'000.-.

Globalement et selon cet inventaire très sommaire, l'infrastructure routière communale représente un patrimoine important de ~Fr. 4'000'000.- qui fait l'objet d'un maintien, d'un entretien et d'adaptation en permanence et au gré des besoins.

Dans cet inventaire de dessertes agricoles et de chemins vicinaux, figurent le chemin des Essercles et la route de St-Saphorin. Depuis le temps, ces deux axes qui relient notre village à Colombier et à St-Saphorin sont devenus problématiques. Ils « drainent » un trafic de transit en augmentation et deviennent dangereux pour les usagers et les bordiers. La tentative d'élargissement et de stabilisation des accotements (opérée sur Echichens et Vaux-sur-Morges) n'a pas apporté de réponses satisfaisantes et convaincantes à cette situation.

Convoquées par la Municipalité, deux séances exploratoires, tenues en novembre 2018 et octobre 2020, ont réuni la commune voisine, les instances cantonales et une délégation municipale. Il en a résulté qu'une réflexion globale, pilotée par la Commune de Vaux-sur-Morges (majoritairement impactée) doit être entreprise, en la forme d'une étude préliminaire, puis d'un avant-projet.

Ladite étude devra notamment proposer un mode de collaboration, un partenariat et une répartition des frais entre les intervenants.

2. Ouvrages à caractère agricole

Comme bon nombre de commune du canton, le territoire de Vaux-sur-Morges a fait l'objet d'un regroupement parcellaire dans les années 1940-1950, sans travaux collectifs d'équipement ou d'améliorations foncières (AF). Pour la majorité et depuis l'origine, les dessertes agricoles ont été améliorées au gré des besoins, par et aux frais de la Commune.

Seules 4 parcelles (122, 123, 124, 125, au lieu-dit Queffeyres) situées le long de la limite Est de la commune ont été intégrées et raccordées sur les chemins créés dans le cadre du Syndicat AF no 2563 de St-Saphorin, Monnaz, Echichens (travaux 2006 - 2007, étape 04).

Au cours du temps, la Municipalité a pris soin d'entretenir ces infrastructures et de procéder à certaines améliorations. En 2018, et sur la base du PGEE¹, elle a notamment fait établir un projet de remplacement du collecteur d'eaux claires dans le secteur « Les Essercles ». Des inondations avérées et récurrentes des parties basses avaient conduit à étudier un avant-projet de mise en œuvre d'un nouveau collecteur correctement dimensionné. Cet ouvrage à caractère exclusivement agricole doit être intégré dans une démarche d'améliorations foncières communales. Il empiète sur le territoire d'Echichens.

Dans le cadre de la PA2007² et sur la base de l'OAS³, la Confédération a introduit le principe de soutien aux travaux de réfection et d'amélioration de l'outil de production agricole. Au plan cantonal, des crédits AF peuvent également être alloués à ce genre d'investissements. Les aides fédérales et cantonales avoisinent ~50% des coûts.

Une entrée en matière sur le subventionnement VD+CH de travaux de réfection d'ouvrages à caractère agricole nécessite d'établir une étude préliminaire.

3. Chemins vicinaux, routes communales Essercles - St-Saphorin

Suite à la première séance exploratoire de novembre 2018 et à la demande de la Municipalité, la DGMR⁴, a effectué en février 2020, des comptages et des mesures de vitesse sur les deux chemins vicinaux Essercles et St-Saphorin. Tous deux se prolongent sur Echichens et se dénomment respectivement Essercles - route de Vaux et St-Saphorin - chemin de la Rochette. A noter qu'il y a plusieurs dizaines d'années, l'axe route de St-Saphorin - chemin de la Rochette appartenait au réseau des routes cantonales.

Un trafic moyen de l'ordre de 600 véhicules/jour avec des vitesses V_{85} ⁵ d'environ 70 à 75 km/h ont été relevés. Les gabarits des deux chemins sont étroits (~3.50 m de largeur de revêtement, avec des 2 accotements de ~0.50 m en grave tout-venant) et ne permettent que difficilement les croisements. Les profils en long présentent plusieurs pertes de visibilité.

Ces chemins vicinaux sont ouverts à toutes circulations (agricole, automobile, vélos, et piétons). L'axe Essercles - rte de Vaux est notamment emprunté par l'itinéraire régional de cyclotourisme no 63 (Gros de Vaud - la Côte). En saison, c'est également une route d'acheminement des récoltes agricoles (en direction de Bussy-Chardonney ou de Cossonay).

Un jalonnement avec des liaisons locales voire régionales est en place sur les routes cantonales, les directions Aubonne et Bussigny sont en particulier indiquées sur l'axe rte de Saint-Saphorin - ch. de la Rochette.

¹ PGEE Plan général d'évacuation des eaux - 2008

² PA2007 Politique agricole 2007

³ OAS Ordonnance fédérale sur les améliorations structurelles dans l'agriculture

⁴ DGMR Direction générale de la Mobilité et des Routes

⁵ V_{85} Vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des usagers du tronçon considéré

Ces deux liaisons « courts-circuits » permettent de relier rapidement les RC74, 76 et 67. Elles pallient d'une part, à l'absence de maillage du réseau routier cantonal (orientation est – ouest de proximité) et d'autre part, à la régulière saturation du réseau routier au niveau de l'agglomération morgienne et de l'autoroute A1 entre les jonctions de Cossonay et d'Allaman. Il est avéré que le trafic empruntant les deux chemins vicinaux communaux n'est pas uniquement un trafic local entre Vaux-sur-Morges, Colombier, Saint-Saphorin et Monnaz.

La Municipalité d'Echichens va entreprendre prochainement une réfection – requalification d'un premier tronçon du ch. de la Rochette (depuis le carrefour de la RC75 sur ~170m, jusqu'au panneau d'entrée de localité). *A priori*, ce projet s'intègre dans la réflexion globale dont il est question dans le présent préavis.

4. Etude préliminaire, étude d'avant-projet, aspects financiers

Dessertes agricoles, collecteurs

L'étude préliminaire conforme au cahier des charges standard de la DGAV⁶ sera confiée à un ingénieur en génie civil et rural. Elle a pour but d'inventorier les ouvrages, de proposer, de deviser les réfections nécessaires et de prioriser les travaux en 3 degrés d'urgence. Après approbation de la Municipalité, ladite étude sera présentée à l'expertise fédérale, laquelle déterminera les taux des participations VD+CH. Cette étude est subventionnée pour autant qu'elle serve à la mise en œuvre de travaux.

Chemins vicinaux, routes communales Essercles – St-Saphorin

Le mandat d'« Analyse du fonctionnement des chemins communaux entre Vaux-sur-Morges et Colombier / Saint-Saphorin (commune d'Echichens)» sera confié à un ingénieur spécialiste en trafic. L'enquête OD (origine – destination) effectuée sur le terrain, auprès des usagers permettra de mieux comprendre le trafic qui emprunte ces routes communales, de le catégoriser en local ou régional et de déterminer les fonctionnalités que ces routes assurent. L'étude, conçue en la forme d'un diagnostic, recommandera la solution optimale choisie parmi plusieurs variantes qui seront élaborées.

Sur cette base, l'ingénieur en génie civil et rural établira un avant-projet de réfection des deux infrastructures routières, accompagné d'un devis et d'une proposition de clef de répartition.

Aspects financiers

Le but de ces démarches est de proposer un développement durable, pérenne et approprié de ces infrastructures pour les communes concernées.

Le montant du crédit d'étude est de Fr. 60'000.- (TTC) qui se détaille comme suit :

Objet	Mandataire	Montant (TTC)
<i>Dessertes agricoles, collecteurs</i> Etude préliminaire	Ingénieur en génie civil et rural	Fr. 10'000.-
<i>Ch. des Essercles, route de St-Saphorin</i> Etude préliminaire Etude d'avant-projet	Ingénieur spécialiste en trafic Ingénieur en génie civil et rural	Fr. 25'000.- Fr. 25'000.-
Total		Fr. 60'000.-

⁶ DGAV Direction générale de l'Agriculture, de la Viticulture et des Affaires Vétérinaires

L'engagement oral sur la participation aux frais de la part d'Echichens sera confirmé et finalisé dans le cadre de la future étude.

5. Conclusions

Fondé sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Général de Vaux-sur-Morges

- vu le préavis N° 06/ 2020 de la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- ouï le rapport de la commission
- considérant que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide:

- d'octroyer le crédit d'étude préliminaire et d'avant-projet de Fr. 60'000.- relatif à l'adaptation et à la réfection du réseau routier communal
- d'autoriser le financement du crédit d'étude par la trésorerie courante et d'amortir ce montant par prélèvement sur fonds de réserve « chemins communaux » n° 9281.1

Annexe : Plan général « Chemins agricoles et collecteurs » - A4

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic		Le secrétaire
 Vincent Denis		 Raymond Stoudmann

Approuvé par le Conseil général dans sa séance ordinaire du 30 novembre 2020.

Au nom du Conseil général

Le président		Le secrétaire
 François Menzel		 Raymond Stoudmann